

0030035X
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
COLLEGE JEANNE CLUZEL
1 RUE JEANNE CLUZEL
03390 MONTMARAULT
Tel : 0470076161

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modalités d'organisation de l'épreuve orale du DNB 2023

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 03/04/2023

Sous la présidence de : Fahima Derdazi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration délibère sur les modalités de l'épreuve orale du DNB 2023

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est proposé au vote des membres du C.A. l'approbation des modalités d'organisation de l'épreuve orale du DNB 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0